

Zeitschrift: L'instruction publique en Suisse : annuaire
Band: 36/1945 (1945)

Artikel: Dix ans de radiophonie scolaire
Autor: Schubiger, C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-113234>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dix ans de radiophonie scolaire ¹

(Suite et fin.)

... de la préparation...

Qu'on n'imagine pas, cependant, qu'il suffise de choisir des sujets avec discernement et de les diffuser sous une forme appropriée pour que la radio-scolaire soit exempte de tout défaut et de toute lacune ! Une émission faite pour les écoliers, aussi bonne soit-elle, ne donne de résultats satisfaisants que dans la mesure où le maître a préparé les élèves à l'écouter avec le maximum de profit. On peut même dire qu'à cet égard, la radio à l'école sollicite plutôt qu'elle ne contrecarre le rôle de l'instituteur. C'est à lui — et à lui seul — que revient la tâche d'exposer, en quelques mots, avant l'émission, le sujet et le but de la leçon radio-diffusée. C'est à lui de s'assurer qu'elle est écoutée avec attention. C'est à lui encore qu'il appartient, une fois l'émission terminée, d'interroger les élèves sur ce qu'ils ont entendu, de leur donner toutes explications complémentaires, de les inviter, le cas échéant, à donner par écrit leurs impressions d'écoute.

On ne le dira jamais assez : l'enseignement par radio sera insuffisant aussi longtemps qu'il sera considéré comme un amusement ne nécessitant pas une préparation du maître et des élèves. Il faut que l'instituteur n'hésite pas, durant l'exposé, à intervenir activement par un geste, par une indication sur la carte, par l'inscription au tableau noir d'un mot difficile, par l'emploi, si possible, de l'épidiascope. Il est du plus grand intérêt aussi qu'il réunisse des documents, des gravures, des cartes qu'il montrera aux élèves, soit avant, soit pendant ou encore après l'émission. C'est d'ailleurs en fonction de cette participation du maître aux émissions qu'est édité, plusieurs fois par an, le bulletin spécial *La radio à l'école*. Rédigé par un pédagogue distingué, M. René

¹ Voir *L'Instruction publique en Suisse*, annuaire 1944.

Dovaz, docteur ès sciences, à Genève, il est distribué gratuitement aux instituteurs et contient en particulier de suggestives illustrations : il introduit ainsi l'indispensable élément visuel dans l'enseignement radiodiffusé.

Il faut remarquer, à ce propos, que l'avènement de la télévision apportera une contribution intéressante — et peut-être décisive — au problème de l'illustration en classe des émissions scolaires. Elle sera appelée, vraisemblablement, à jouer un rôle important dans l'activité de la radio à l'école. Elle offrira en effet aux maîtres et aux élèves toutes les possibilités éducatives du cinéma, sans soulever les difficultés inhérentes à la distribution et à la projection des films.

A ces titres et à d'autres que nous ne pouvons étudier faute de place, il importe que nos organismes de radio-scolaire suivent dès maintenant avec attention les progrès réalisés dans le domaine de la télévision, pour qu'ils soient en mesure, le moment venu, de trouver dans cette application nouvelle de la T.S.F. toute l'aide qu'elle sera susceptible de leur procurer.

... et de l'horaire des émissions.

Une autre question importante que soulève la radio scolaire a trait à l'horaire et à la répartition des émissions. Il n'est d'ailleurs guère possible de la traiter en détails, attendu que les données à son sujet varient non seulement d'un pays à l'autre, mais d'une région à l'autre. Pour ne citer que le cas de la Suisse, il faut rappeler que ni l'horaire ni la répartition des émissions ne sont les mêmes en Suisse romande et en Suisse alémanique ou en Suisse italienne. Alors que depuis plusieurs années déjà, les émetteurs du Monte-Ceneri et de Beromünster diffusent en moyenne deux émissions par semaine, l'émetteur romand de Sottens est demeuré fidèle, jusqu'ici, au principe de l'émission hebdomadaire, diffusée le mercredi matin à 10 h. 10. Serait-ce donc qu'elle donne satisfaction unanime aux maîtres et aux élèves ? Non pas, et à plusieurs reprises déjà, il a été fortement question de fixer à un autre jour ou tout au moins à une autre heure cette émission hebdomadaire. Son horaire est demeuré néanmoins inchangé jusqu'ici, car tout bien pesé, sa modification entraînerait davantage d'inconvénients que d'avantages.

Il faut du reste remarquer que d'une manière générale, il n'est jamais judicieux de modifier sans raisons impérieuses l'horaire de certaines émissions auxquelles se sont plus particulièrement accoutumés les auditeurs. Il s'en suit presque infailliblement, durant une période plus ou moins longue, qu'elles sont alors

délaissées par toute une catégorie d'auditeurs. C'est que la routine, pour beaucoup, n'est pas un vain mot !

Autre chose encore : en Suisse, comme dans la plupart des pays, l'horaire des émissions radio-scolaires tient largement compte du programme que doivent remplir maîtres et élèves ; on ne peut donc lui faire grief d'empiéter dangereusement sur les heures d'enseignement essentielles.

Une question épineuse aussi est celle de la durée des émissions. « Emission intéressante, et que nous aurions écoutée avec plaisir quinze minutes de plus », vous disent fréquemment certains maîtres et élèves. Il ne faut pas se laisser prendre à ce désir bien légitime, car l'expérience est formelle : l'attention des jeunes auditeurs fléchit lorsque l'émission, aussi attrayante soit-elle, se prolonge au delà de 45 minutes. En règle générale, la durée des programmes est de 15 à 30 minutes et cette moyenne paraît donner les meilleurs résultats.

A quelles catégories d'élèves faut-il destiner de préférence les émissions ? Elles paraissent être reçues avec profit aussi bien par les écoliers du degré inférieur que par ceux des degrés moyen et supérieur. Il est bien entendu, cependant que tous les sujets ne sauraient être mis indifféremment à la portée des uns et des autres. On ne saurait demander à un élève de primaire supérieure d'écouter avec attention et intérêt un conte lu pour les classes enfantines, et inversement. C'est pourquoi la tendance se généralise de spécialiser en quelque sorte l'enseignement radiodiffusé et de le diviser en trois éléments distincts : émissions pour les classes enfantines ; émissions pour les classes primaires des degrés moyen et supérieur ; émissions pour les classes primaires supérieures et pour celles du degré secondaire. C'est surtout la deuxième catégorie qui, jusqu'à maintenant, a retenu l'attention des organisations radio-scolaires ; nous verrons plus loin qu'il est temps de développer chez nous les émissions destinées aux degrés inférieur et supérieur.

1934-1944

Mieux que de longs commentaires, quelques chiffres attesteront le succès qu'ont rencontré, en Suisse romande, de leurs débuts à aujourd'hui, les émissions scolaires diffusées alternativement par les studios de Genève et de Lausanne. En 1934 — nous ne parlerons pas des années 1932/33 considérées comme période d'essai — les programmes élaborés pour les écoles primaires furent reçus dans 308 classes dans le canton de Vaud, dans 124 classes dans le canton de Neuchâtel et dans 25 classes dans le canton de Genève. En 1943, les résultats s'établirent comme

suit, tant pour les émissions reçues dans les classes primaires que pour celles reçues dans les classes des écoles et collèges secondaires.

Fribourg	150 classes
Genève	82 classes
Jura bernois	40 classes
Neuchâtel.	164 classes
Valais	52 classes
Vaud	602 classes
soit au total	1092 classes (1040 en 1942.)

Que a été, sur ce nombre global de classes, le total des écoliers qui ont bénéficié de l'enseignement radiodiffusé ? Il est difficile de citer un chiffre précis. Mais certainement sommes-nous au-dessous de la réalité en estimant que les émissions scolaires, reçues par 13 500 élèves en 1934, ont été écoutées l'an dernier, par 40 000 écoliers.

Les Commissions radio-scolaires.

Que ce soient là résultats prometteurs, nul ne songerait à le contester. Peut-être est-on trop enclin, en revanche, à méconnaître les mérites de ceux qui en sont les principaux artisans. S'ils travaillent avec discrétion, les membres des commissions locales et régionales de la radio-scolaire n'en fournissent pas moins un labeur fécond. Ainsi que l'écrivait récemment M. Louis Jaccard, chef de l'enseignement primaire au Département vaudois de l'instruction publique, qui depuis quinze ans bientôt fait œuvre de pionnier de la radio-scolaire en Suisse romande, leur travail est délicat, mais de première nécessité. Non seulement ils choisissent les sujets des émissions, mais encore ils en examinent le contenu avec une scrupuleuse attention. Ils veillent que les manuscrits qui leur sont soumis correspondent bien aux conditions requises pour l'enseignement radiodiffusé. C'est qu'il ne suffit pas de découvrir quelle personnalité du monde scientifique, artistique ou littéraire pourra traiter le sujet choisi. Le mode de présentation, le vocabulaire, le choix des exemples, toutes choses d'ordre pédagogique, ont souvent autant d'importance que le sujet lui-même. C'est également aux membres des commissions radio-scolaires, formées non seulement de spécialistes de la radio mais de pédagogues, qu'il appartient de dépouiller et d'étudier les questionnaires adressés régulièrement aux instituteurs et contenant les rapports d'écoute, les vœux, les critiques du personnel enseignant.

Décrire l'organisation assez complexe de la radio-scolaire dans notre pays nous ferait sortir du cadre forcément restreint de cette étude¹. Qu'il nous suffise de préciser que chaque région linguistique de la Suisse possède une commission régionale des émissions scolaires, essentiellement chargée d'élaborer les programmes et de coordonner les efforts et les expériences en matière d'enseignement radiodiffusé. Ces commissions régionales, qui dépendent elles-mêmes d'une commission centrale, sont secondées, dans chaque ville possédant un studio, par une commission locale, dont la tâche est non seulement d'assurer la préparation matérielle des émissions, mais encore de veiller qu'elles atteignent parfaitement leur but. Quant à l'exécution proprement dite des programmes, elle est laissée aux soins des studios, qui, pour en assurer le succès, ne sont ménagers ni de leur personnel technique, ni de leur matériel, ni de leurs musiciens et troupes d'acteurs. Il leur arrive du reste — et c'est là de l'excellente propagande en faveur de la radio-scolaire — de répéter, dans la soirée, telles émissions diffusées le matin, dans le cadre des émissions pour les écoles. La formule est intéressante, en ce sens surtout qu'elle resserre le contact entre la famille et l'école et qu'elle permet aux parents de se faire une idée du travail accompli en classe par leurs enfants.

Du passé à l'avenir.

Voilà pour le passé et le présent, dans les grandes lignes s'entend.

L'avenir ? Nous l'envisagerons de manière très générale aussi, en nous arrêtant toutefois sur certaines questions que nous avons volontairement délaissées dans les chapitres précédents, pour nous réserver de les traiter en fonction des tâches futures que doit parfaire ou entreprendre notre radiophonie scolaire.

Deux tâches nous paraissent particulièrement urgentes : doter toutes les écoles de notre pays de l'indispensable poste récepteur et multiplier les émissions pour les établissements d'instruction secondaire. Une troisième tâche, corollaire des deux précédentes, doit consister, à notre avis, à intensifier par tous les moyens la propagande en faveur de la radiophonie scolaire.

A chaque classe son haut-parleur !

Il faut savoir le reconnaître : il y a une part de vérité dans cette critique que nous avons maintes fois entendue sur la radio-scolaire : « C'est mettre la charrue avant les bœufs que d'organi-

¹ Cf. *Le rôle social de la radiodiffusion*, par Cl. SCHUBIGER, éditions Helio-graphia, Lausanne, 1940.

ser des émissions, puisque la plupart des écoles ne possèdent pas encore d'appareil de réception ! »

Pertinente, cette critique ne l'est que dans une certaine mesure. On pourrait tout aussi bien dire, en effet, qu'il eût été prématuré d'installer la radio dans les classes avant que ne fussent organisées des émissions à leur intention. Mais foin des querelles de langage ! Ce qui importe, aujourd'hui que les émissions scolaires ont fait leurs preuves et les font chaque jour davantage, c'est de mettre le plus grand nombre possible d'écoles en état de les recevoir.

Que faisons-nous pour cela en Suisse ? Rien ou peu s'en faut. A part quelques exceptions, c'est à l'instituteur qu'est laissée l'initiative de doter la classe d'un poste récepteur. Est-ce équitable, normal, raisonnable ? Non. Est-ce plus qu'une erreur : une lacune, une inconséquence ? Oui : c'est une faute.

Constater le mal ne suffit pas. Il faut proposer le remède.

Ce n'en est pas un de dire et de répéter à tous les instituteurs : il y va de votre intérêt et de votre devoir de transporter lors de chaque émission votre appareil de réception de votre domicile jusqu'à l'école. Ce n'en est pas un non plus — encore qu'il ait été appliqué avec succès dans certaines écoles — d'inviter les élèves à verser 10 ou 20 centimes par semaine pour que l'école, au bout de quelques mois, soit en mesure de faire l'achat d'un appareil. Des concerts, des représentations d'élèves organisées dans ce même but ? Elles peuvent donner le résultat escompté, mais demeurent néanmoins insuffisantes parce qu'exceptionnelles. Il en est de même de tout autre genre d'action privée, dût-elle permettre, comme celle organisée jusqu'ici dans notre pays, de doter d'une installation réceptrice plusieurs centaines d'écoles de montagne.

De remèdes, nous n'en voyons que deux offrant un caractère radical :

a) ou bien frapper durant un an ou deux d'un supplément de 1 franc la taxe obligatoire que paient tous les sansfilistes suisses ; cette somme modique, multipliée par le nombre des sansfilistes suisses (800 000 environ) permettrait l'achat massif de postes récepteurs, lesquels, commandés à notre industrie nationale, pourraient être obtenus à un prix minimum tout en procurant du travail à une main-d'œuvre spécialisée et à une branche importante de notre économie nationale.

b) ou bien alerter nos autorités fédérales, cantonales et municipales, les convaincre du rôle important de la radio-scolaire dans l'appareil éducatif de notre jeunesse et obtenir de leur part qu'elles la subsidient dans une mesure permettant à chaque école d'acheter au moins un appareil de réception.

Une autre solution encore consisterait à obtenir des P.T.T. qu'ils distraient du budget de la radio, sur le poste des dépenses affectées à l'amortissement des installations techniques, une somme suffisante pour doter toutes les écoles d'un poste récepteur.

De ces trois solutions, c'est à la première que nous donnons la préférence. On nous fera en effet difficilement admettre qu'en Suisse, pays de l'instruction obligatoire, les 800 000 citoyens formant l'auditoire radiophonique se refuseraient à payer 1 franc de supplément durant un an ou deux pour que toutes les écoles puissent recevoir les émissions scolaires.

Nous ne prétendons pas, d'ailleurs, que les mesures préconisées plus haut soient les seules dignes d'être étudiées. Il n'est, pour en trouver d'autres, que de réfléchir sérieusement au problème de l'équipement des écoles en postes de radio. Il convient cependant — et avant tout — de ne pas compliquer le problème : plus il sera simplement posé, plus aussi il sera rapidement résolu. Mais qu'on ne nous dise pas, surtout, qu'il est hérissé de difficultés au point de demeurer insoluble ! Il restera peut-être sans solution aussi longtemps que les pionniers de la radio-scolaire compteront sur la seule initiative privée pour doter les écoles de l'indispensable appareil d'écoute. Il ne suffit pas, en effet, de se nourrir d'espoir du seul fait que peu de personnes, aujourd'hui, nient encore l'intérêt de la radiophonie scolaire. Car en face d'une toute petite minorité d'ardents pionniers et d'instituteurs à la foi agissante, ne sont-ils pas innombrables, ceux qui attendent que la réforme se fasse toute seule ou par la seule initiative du gouvernement ?

Or, les gouvernements, quels qu'ils soient, n'agissent que sur la pression de l'opinion publique. Non pas que, systématiquement, et par le simple jeu de l'inertie naturelle à l'homme, ils soient hostiles à toute réalisation. Mais les gouvernements estiment qu'une réforme ne doit être réalisée que lorsque le besoin s'en fait impérieusement sentir, c'est-à-dire quand sont nombreux et pressants les administrés qui la réclament. Conclusion pratique : pour obtenir l'appui non seulement moral mais matériel des autorités en matière de radiophonie scolaire, il faut que l'opinion soit alertée et réclame énergiquement, de leur part, les mesures qui s'imposent.

Et cette opinion publique elle-même, comment la mettre en éveil, si ce n'est par une action systématique de propagande en faveur de la radio-scolaire ?

Propagande.

Elle doit s'exercer en premier lieu auprès des éducateurs et des parents. Le mieux serait du reste que le mouvement parte

des éducateurs eux-mêmes, de cet admirable corps d'instituteurs et de professeurs qui constitue la sauvegarde permanente de notre instruction publique. Encore faudrait-il, bien sûr, que tous les pédagogues, sans exception, soient convaincus de l'utilité de la radio dans les classes. Ce serait trop beau qu'ils soient déjà tous entièrement acquis à la radiophonie scolaire. Que faire pour convertir ceux qui demeurent incrédules, sceptiques, passifs ou farouchement hostiles ? Pour mettre sur le bon chemin ceux qui, combattant toute innovation, font penser à Arago condamnant au siècle passé le chemin de fer, susceptible de « faire perdre aux soldats l'habitude de marcher et par conséquent d'affaiblir l'armée ? »

Voyons un peu, sur la base d'une récente étude sur la radio-scolaire due à M. R. de Reding, directeur de l'Union internationale de radiodiffusion, par quels moyens on s'efforce, dans certains pays étrangers, de faire l'éducation des instituteurs en matière de radio-scolaire.

Aux Etats-Unis, les grands organismes radiophoniques fournissent au corps enseignant des livres et brochures en quantité ; cette documentation a trait aux méthodes de réception radio-scolaire et à l'utilisation judicieuse des programmes. Des conseillers radio-scolaires sont chargés de visiter les écoles, prennent ainsi contact avec les maîtres ; des congrès pédagogiques très nombreux, tant sur le plan local, régional, que national, permettent aux maîtres et éducateurs d'étudier l'ensemble du problème de la radio-scolaire.

La Grande-Bretagne, elle, dispose d'offices régionaux dotés de spécialistes des questions radio-scolaires, qui se rendent sur demande dans les écoles et fournissent des instructions utiles aux maîtres. Cette organisation s'est montrée particulièrement utile pour surmonter les difficultés qu'a rencontrées l'écoute de la radio-scolaire en temps de guerre. D'autre part, la « British Broadcasting Corporation » met ses ingénieurs à disposition des intéressés pour tout ce qui concerne les installations radio-scolaires.

Aux Indes, l'émetteur de Bombay a inauguré, en 1941, des cours radio-scolaires par dix causeries réservées au corps enseignant, dans lesquelles on a souligné les nouvelles méthodes éducatives adoptées et donné toutes instructions pour l'utilisation adéquate des émissions.

La Suède, de son côté, a organisé, en 1941, deux grands congrès radio-scolaires destinés aux maîtres et aux directeurs des écoles des diverses provinces ; une grande conférence s'est tenue en outre à Stockholm, à l'intention des directeurs des instituts de culture populaire.

Et en Suisse, me direz-vous ? Sans vouloir prétendre que rien n'a été fait jusqu'ici pour orienter les maîtres sur les principes et les avantages de la radio-scolaire, il faut convenir que tout, ou presque, reste à faire à cet égard.

Ce n'est plus seulement à titre exceptionnel — comme ce fut le cas en 1941 en Suisse alémanique — mais régulièrement que nos trois émetteurs nationaux devraient diffuser des causeries destinées à renseigner les maîtres sur la radio-scolaire.

Il faudrait d'autre par que soit étendue à toutes les régions du pays l'action des experts qui se rendent d'une école à l'autre pour démontrer en classe, devant maîtres et élèves, dans quelles conditions les émissions peuvent — et doivent — être reçues.

Les conférences et réunions du corps enseignant dans lesquelles il est question de la radio-scolaire devraient d'autre part être multipliées. Plus : il ne faudrait pas que dans ces assemblées, les rapporteurs se bornent à vanter les avantages de la radio-scolaire. Ils devraient pouvoir joindre le geste à la parole et se livrer devant les intéressés à des démonstrations pratiques, les seules véritablement convaincantes.

Nous verrions très bien aussi notre radiodiffusion nationale, nos Départements de l'instruction publique, voire nos associations d'industriels et commerçants en radio organiser des cours théoriques et pratiques sur la radio-scolaire destinés aux membres du corps enseignant. Combien ignorent encore comment il faut installer un poste récepteur, comment il faut l'utiliser pour en tirer le meilleur parti ! C'est une lacune qu'il faut réparer.

Et pourquoi ne pas proposer aussi aux instituteurs des enquêtes et mieux encore des concours richement dotés, pour les encourager à faire part de leurs critiques et suggestions sur la radiophonie scolaire ? Ce serait, nous semble-t-il, un excellent moyen de stimuler leur intérêt pour les émissions destinées à leurs élèves.

La presse, elle aussi, devrait jouer son rôle dans cette action nationale de propagande en faveur de la radiophonie scolaire. Où voit-on que nos journaux, nos périodiques, traitent du problème pourtant très important à l'heure actuelle de la radio-scolaire ? Ont-ils donc décidé de faire à son propos la conspiration du silence ? Est-il admissible qu'ils ne soufflent mot des progrès de la T.S.F. à l'école et des problèmes qu'elle pose au corps enseignant ?

N'en peut-on dire autant du cinéma ? A quand la projection répétée dans toutes les salles obscures de films soigneusement réalisés sur la radiophonie scolaire ?

Et à quand la distribution à tous les membres du corps enseignant d'une brochure richement illustrée, suggestive, sur la radio-scolaire, sur ses progrès, sur ses avantages, sur les condi-

tions dans lesquelles peuvent être obtenus des postes récepteurs, sur la meilleure manière de les installer, de les utiliser et de les entretenir en bon état ?

« Tout cela est bien beau, me direz-vous encore, mais l'argent ? » A quoi je réponds : Et pourquoi, pour financer cette propagande en faveur de la radio-scolaire, ne ferait-on pas appel au produit d'une tranche de nos loteries nationales ? L'administration des P.T.T. ne pourrait-elle émettre un timbre spécial avec une légère surtaxe qui serait versée à la caisse centrale de la radio-scolaire ? Il n'est pas un sansfiliste, pas un ami de l'enfance qui ne tenterait sa chance à cette loterie, pas un philatéliste non plus qui n'achèterait ce timbre !

Partir à temps.

C'est à la fable du lièvre et de la tortue que nous emprunterons notre conclusion.

La radio-scolaire, en vérité, a encore devant elle tant de tâches à remplir ou à parfaire qu'elle doit s'y atteler sans délai. De ces tâches, nous n'avons souligné que les principales, et sans nous écarter du point de vue strictement national¹. Leur ampleur dit assez que pour les accomplir, rien ne sert de courir, mais qu'il importe de partir à temps. Qui dit esprit de résolution et vues larges ne dit pas nécessairement travail hâtif et mal ordonné. N'oublions pas non plus qu'en matière d'éducation plus qu'en tout autre domaine peut-être, il n'est de bonne réforme et d'innovation utile qui ne soient mûrement étudiées. L'on pourra, à ce titre, s'estimer satisfait si au cours de ces deux prochains lustres, la radiophonie scolaire romande se hâte aussi lentement — mais aussi sûrement — que ce fut le cas ces dix dernières années !

C. SCHUBIGER.

¹ On lira avec profit, à propos des tâches de la radioscolaire dans l'avenir et dans la période d'après-guerre, une très intéressante étude publiée à ce sujet par M. RENÉ DOVAZ, dans le *Bulletin de l'U. I. R.*, N° 222.